

## **Municipalité de Lejeune**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi 3 avril 2018 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Absent : Monsieur Norbert Michaud Conseiller siège 6

Sept personnes assistent à la rencontre

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Pierre Daigneault souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Réso 2018-70**

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

Ajout au point 13 a) Protocole d'entente avec Auclair aide voirie hiver.

**ADOPTÉE**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018 ET 20 MARS 2018**

**Réso 2018-71**

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 5 mars 2018.

**ADOPTÉE**

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 20 mars 2018 (rencontre spéciale rapport financier).

**Réso 2018-72**

**ADOPTÉE**

### **4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

**Réso. 2018-73**

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 50 482.40\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

**ADOPTÉE**

## **5. AFFAIRES MUNICIPALES**

**Réso 2018-74**

### **a) RIDT Acceptation des états financiers 2017**

Il est proposé par Fernand Albert résolu à l'unanimité d'approuver et d'accepter les états financiers 2017 de la RIDT tels que déposés au conseil.

**ADOPTÉE**

**Avis de motion  
Règlement 203**

### **b) Avis de motion modification règlement 203**

#### **Avis de motion**

#### **Projet de règlement numéro 220 concernant le plan d'urbanisme**

Madame Carole Viel, conseillère, dépose un avis de motion et présentation du projet de règlement à la séance, du règlement numéro 203 concernant le plan d'urbanisme et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

### **c) Avis de motion modification règlement 204**

**Avis de motion  
Règlement 204**

#### **Avis de motion**

#### **Projet de règlement numéro 221 concernant le règlement de zonage**

Monsieur Réjean Albert, conseiller, dépose un avis de motion et présentation du projet de règlement à la séance, du règlement numéro 204 concernant le règlement de zonage et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

### **d) Mise en place de dépôt municipaux accessibles à toute la population**

**Réso 2018-75**

Il est proposé par Marguerite Albert d'offrir l'emplacement d'une partie de l'ancien dépotoir à la RIDT pour faire le dépôt des matières organiques et autres pour la phase 1 du projet.

**ADOPTÉE**

### **e) Avis motion modifiant règlement #91 et présentation du projet de règlement 222.**

Reporté à la prochaine rencontre. Pour avoir plus d'information.

## **6. COTISATION ET MEMBERSHIP**

**Réso 2018-76**

### **a) URLS (Adhésion annuelle)**

Il est proposé par Carole Viel et résolu d'accepter les coûts d'adhésion à l'U.R.L.S. pour l'Année 2018-2019, au montant de 75\$ pour une population de 500 habitants et moins.

**ADOPTÉE**

## **7. ADMINISTRATION**

### **a) Programme de formation et de perfectionnement.**

**Réso 2018-77**

Il est proposé par Fernand Albert de faire suivre la formation à Nathalie Charron (directrice générale adjointe)

Le cours : Comptabilité municipale : des résultats détaillés à la situation financière La formation est donnée par l'ADMQ d'une durée de 22 heures environ. Le coût pour les non-membre est de 423\$ plus les taxes.

Considérant que cette formation se fait en 6 sections. Le conseil décide d'autoriser les deux premières sections pour cette année.

**ADOPTÉE**

## **8. RESSOURCES HUMAINES**

### **a) Offre emploi jeux été**

**Réso 2018-78**

**Attendu que** nous devons engager quelqu'un pour faire l'animation des jeux d'été auprès des enfants pendant l'été à la municipalité, il est proposé par Réjean Albert, et résolu unanimement de publier une offre emploi comportant les éléments suivants :

- la personne choisie devra être aux études à temps plein et avoir au moins 16 ans.
- Être discipliné, énergique, motivateur
- Aimé travailler avec les jeunes
- Aisance à interagir avec les enfants
- Entregent, courtoisie
- Débrouillardise, autonomie
- **Atouts** : Études en loisirs
- Cours de premiers soins
- Être disponible pour une formation
- **Date limite pour envoyer votre curriculum vitae** le 21 mai 2018 à 16h.

Il s'agit d'un poste d'une durée de 6 semaines commençant le lundi le 25 juin pour se terminer le vendredi 3 août 2018, le salaire offert est de **12.00** \$ de l'heure pour 30 heures semaine. Conditionnel a la subvention et au nombre d'enfants.

**ADOPTÉE**

### **b) Demande Hélène entretien paysager**

**Réso 2018-79**

Considérant une demande de prolongation de contrat ainsi que l'augmentation de salaire.

Considérant qu'elle a reçu une augmentation l'an passé;

Considérant que le coût de la vie a été de 1.9% pour chaque employé en 2018. Elle aura l'augmentation du coût de la vie;

Considérant que la municipalité n'a pas plus de travail à lui faire faire elle aura 18 semaine de 30 heures.

Il est proposé par Fernand Albert de laisser le contrat à 18 semaines de 30 heures et augmenter avec le coût de la vie son salaire.

**ADOPTÉE**

## **9. VOIRIE**

### **a) Soumission abat poussière**

**Réso 2018-80**

**Attendu que** nous avons demandé plusieurs soumissions concernant l'abat poussière de chlorure de magnésium liquide 30%.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu que le conseil achète le chlorure de magnésium liquide (abat-poussière) chez Les Entreprises Bourget au prix de 0.3299\$/litre pour 28000 litres plus taxes. Nous leur demanderons pour venir faire l'épandage dans la semaine avant la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

**ADOPTÉE**

**b) Balayage des rues**

**Balayage des rues de la municipalité**

**Réso 2018-81**

**Attendu que** nous devons nettoyer les rues de la municipalité pour l'été 2018

**Attendu que** nous avons demandé des soumissions de différents contractants

Il est proposé par Fernand Albert et résolu que le balayage des rues soit fait par M. Steve Dubé compagnie 9212-0443 Québec inc. de Témiscouata-sur-le-lac.

Le prix est de 90\$ de l'heure selon l'offre fourni, effectué avec un balai ramasseur muni d'un réservoir d'eau pour minimiser la poussière pendant le nettoyage.

**ADOPTÉE**

**c) Arrêt au coin du rang 2 dans les 4 sens**

**Réso 2018-82**

Considérant une demande d'un contribuable;

Considérant qu'il est dangereux de circuler dans le rang, car il y a beaucoup de gens qui marche;

Considérant qu'il n'y a qu'un seul arrêt;

Il est proposé par Carole Viel de faire installer un deuxième arrêt obligatoire dans la direction pour tourner vers le village.

**ADOPTÉE**

**d) Formation gratuite pour André Dubé Covoiturage avec Auclair.**

**Réso 2018-83**

André (responsable de la voirie) est allé à la formation pour les Gestionnaires et travailleurs (reconnue par emplois Québec)  
Les thèmes aborder est la prévention des dommage, planification et conception, localisation et marquage, méthode d'excavation. Il est entendu que les frais de repas et déplacement seront remboursés par la municipalité. Cette formation a eu lieu à Rimouski le 28 mars 2018.

**ADOPTÉE**

**10. ORGANISME MUNICIPAL**

**a) Appel offre 2018-02-07 par soumission (vente unité d'urgence)**

**Réso 2018-84**

Attendu que la municipalité n'a plus besoin de l'unité d'urgence Camion GMC 1978, car elle a fait l'acquisition de celle de Notre-Dame-du-Portage en février dernier

Attendu que la municipalité a publié un appel d'offre dans le journal municipal et la page facebook, le site web de la municipalité pour la présente transaction;

Attendu que la mise minimale pour ledit véhicule était de 500\$ a été présentée et acceptée par le conseil municipal;

Considérant que la municipalité a obtenu une soumission;

Considérant que la soumission de monsieur Claude Côté est la plus élevée, pour un montant de 1100\$ (mille cent dollars) sans taxes ;

Considérant que la soumission de monsieur Claude Côté est valide ;

Attendu que l'acquéreur s'engage à prendre possession dans cet état et en être entièrement satisfait;

Attendu que l'acquéreur est tenu de respecter toutes les conditions des documents d'appel d'offre;

En conséquence,

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal :

\*Autorise la vente du

modèle Unité

d'urgence GMC 1978

(34778 km).

Moteur 350 gaz

Transmission automatique

Masse nette : 2541

Série : T8L32835D1005 entre la municipalité de Lejeune et monsieur Claude Côté siégeant au 971 commerciale Nord Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0,

- Mandate Monsieur André Dubé (responsable de la voirie) comme représentant de la municipalité de Lejeune pour effectuer le transfert de propriété du véhicule GMC 1978, numéro de série T8L32835D1005, auprès de la Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ)

## **ADOPTÉE**

**Réso- 2018-85**

### **b) Colloque pompiers (APEQ)**

Il est proposé par Carole Viel d'inscrire Francis Albert et nommé Renée Martin comme substitue au colloque de L'APEQ qui aura lieu le 28 avril 2018 au cinéma à Dégelis. Le coût de l'inscription est de 90.00\$ par personne.

## **ADOPTÉE**

### **c) Pompiers (achat ordinateur)**

**Attendu que** les pompiers ont besoin d'un portable à la caserne pour le suivi des dossiers incendies,

**Attendu que** tous les rapports se faits à partir d'ordinateur,

Il est entendu de demander des soumissions à deux ou trois entreprises.

**d) Pompiers (demande frais examen pratique)**

**Aura lieu à NDDL.**

**11. CORRESPONDANCES**

La directrice générale en fait la lecture

**12. DEMANDE DE DONS**

**a) Fêtes champêtres**

**La Fabrique (Fêtes champêtres)**

**Réso 2018-86**

La fabrique de Lejeune demande à la municipalité de Lejeune d'offrir le vin d'honneur donné à la population lors de la fête de l'amour en juillet 2018.

Ainsi qu'un don pour les activités des fêtes champêtres 2018

Il est proposé par Patrice Dubé, et résolu unanimement d'accepter un montant de \$100.00 plus le vin d'honneur pour l'activité dans le cadre des fêtes champêtres 2018.

**ADOPTÉE**

**b) Gala des musiciens**

**Réso 2018-87**

Il est proposé par Fernand Albert et de faire un don de 100\$ à la fabrique de Lejeune pour aider dans leurs activités de financement.

**ADOPTÉE**

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

**a) Entente municipalité d'Auclair**

Attendu que la municipalité d'Auclair aimerait avoir un protocole d'entente pour l'aide dans la voirie d'hiver avec notre municipalité;

Attendu qu'il serait souhaitable que la municipalité d'Auclair nous propose une entente;

Considérant qu'il on seulement un camion de déneigement;

Considérant que la municipalité de Lejeune, les a dépannés quelques fois.

Le conseil demande à la municipalité d'Auclair de nous faire une proposition d'entente et on l'étudiera.

Note : Patrice Dubé quitte la rencontre à 20h50 pour le travail.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Quelques questions sont posées**

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Réjean Albert propose la levée de la séance à 21h05

-----  
Pierre Daigneault

-----  
Claudine Castonguay

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.